



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **BATICO SA**, En Chamard 35,
1442 Montagny-près-Yverdon
2. Déclaration de faillite: 26.09.2017
3. Suspension de faillite: 27.10.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.11.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'une entreprise de travaux de génie civil, de construction, réparations et démolition de bâtiments, entreprise générale, de même que toutes autres activités dans le domaine des travaux et de la tenue de chantier, vente et gérance de bien immobilier, à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et
du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

03847957

